

Que le Valais a changé en un siècle!

On oublie volontiers le chemin parcouru lorsque tout va bien. Et pourtant en un peu plus d'un siècle le Valais a passé du Moyen Age à l'ère postindustrielle, d'un canton très pauvre à un canton relativement prospère. Certes, nous sommes toujours dépendants des cantons riches pour boucler notre budget cantonal. Mais les progrès sont spectaculaires et peut-être même qu'un jour nous n'aurons plus à lire dans notre quotidien avec un peu de gêne cette accroche d'un article sur les bienfaits de la péréquation inter cantonale : « Canton à faible potentiel de ressources, le Valais peut afficher le sourire ».

Le phénomène mondial d'urbanisation touche aussi notre canton. Il modifie profondément l'équilibre entre zones rurales et urbaines. Le déséquilibre démographique entre les deux parties linguistiques s'est accentué et avec lui le souci du respect de la minorité, qualité essentielle de la Suisse. Les femmes dont la force de travail était essentielle dans l'économie rurale - après une courte éclipse durant laquelle on ne les imaginait qu'au foyer - ont repris dans leur majorité une activité professionnelle à l'extérieur. Les flux migratoires ont transformé la société en apportant avec eux une diversité culturelle, religieuse, linguistique sans précédent. A côté du modèle familial traditionnel, se sont développées diverses formes d'organisation de la vie en commun.

Au 19<sup>e</sup> siècle, le cloisonnement des communes et le contrôle des activités économiques qu'elles exercent limitent le marché, restreint la liberté de commerce et d'industrie et la circulation des marchandises. La majorité de la population vit en quasi autarcie d'agriculture et d'élevage. Au siècle dernier, nos ancêtres ont adaptés les institutions à l'ouverture des communes. Mais aujourd'hui l'horizon s'est élargi, le secteur primaire n'occupe plus que 4% de la population, nous voyageons d'un bout à l'autre de la planète, nos enfants vont se former sous d'autres cieux, travailler quelques années au-delà des mers avant de retrouver leurs racines. A condition bien sûr de trouver un canton dynamique, ouvert, aux institutions adaptées.

Depuis 1907, date de notre constitution, que de bouleversements : l'organisation sociale, le travail, les loisirs... même le paysage n'est plus le même. On se raccroche volontiers à « nos valeurs » comme un intangible. Mais quelles sont ces valeurs ? Un aggiornamento rafraichissant de nos institutions grâce à une constituante nous aiderait à les définir ou les redéfinir ensemble. Et ainsi à devenir plus lestes, plus forts et plus indépendants.

Chantal Balet, administratrice de sociétés